

DELIBERATION PORTANT CREATION DU
DIPLOME D'UNIVERSITE INTERNATIONAL AUTISME ET ANALYSE APPLIQUEE DU COMPORTEMENT
PORTE PAR L'UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES ET SCIENCES DE L'EDUCATION

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 AVRIL 2024,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme d'Université International Autisme et analyse appliquée du comportement porté par l'UFR
Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education, tel que présenté en annexe.

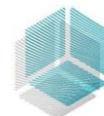
Membres en exercice : 44
Votes : 31
Pour : 29
Contre : 2
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**
Université Clermont Auvergne



PUFADSA
Plate-forme universitaire de formation à distance
au spectre de l'autisme

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

DU International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement

- Création -

UFR de rattachement : UFR PSSSE
Etablissement partenaire : Université du Nouveau Brunswick
Responsable du diplôme : IZAUTE Marie
Validation à compter du : 09/04/2024
Validation accordée jusqu'à fin 2026-2027
Délibération CFVU N° 2024-04-09_18

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Dans le cadre du 3^{ème} plan national Autisme, les instances nationales déclenchent la création d'une plate-forme de formation à distance essentiellement destinée à la formation des professionnels impliqués dans l'intervention au bénéfice des personnes autistes. La création de cette plate-forme est confiée à l'Université Clermont Auvergne en la personne du Professeur Patrick Chambres initialement porteur de ce projet de création auprès de la Commission Interministérielle pour l'Autisme. Nait la Plateforme Universitaire de Formation A Distance au Spectre de l'Autisme (PUFADSA, <https://pssse.uca.fr/pufadsa>). Les différents modules qu'elle comporte ont été conçus et enregistrés par des experts de l'autisme issus de France, du Canada (Université du Nouveau Brunswick) et de Belgique (SUSA, Université de Mons). Leur durée varie entre 1 heure et 4 heures de présentation.

La PUFADSA a été conçue et mise en œuvre avec l'aide :

- du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)
- de l'Université Clermont Auvergne.

Ce dispositif de formation s'inscrit dans le cadre de la politique de la formation initiale et continue des professionnels impliqués dans le contexte du spectre de l'autisme (et autres troubles du développement), point jugé crucial dans le deuxième plan autisme (2008-2010) et repris en point prioritaire dans le Plan Autisme 3 (2013-2017) et la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement (2018-2022). Ces différents plans avaient comme objectif de former plus de 5 000 professionnels selon les recommandations aux bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et à la conduite de changement dans les établissements. Ce dispositif de formation s'inscrit dans la nouvelle stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement pour garantir aux personnes avec autisme des accompagnements de qualité et le respect de leurs choix.

Par ailleurs, dans le plan autisme 2013-2017 il était indiqué qu'il fallait « ... étudier la possibilité d'utiliser les potentiels de l'enseignement à distance afin de créer un répertoire d'unités d'enseignements visant à promouvoir l'état des connaissances relatif au Trouble du Spectre de l'Autisme [TSA], tant pour les professionnels de la santé que ceux du domaine social ».

Cette plateforme de formation à distance, spécifique aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), repose sur la modularité. La PUFADSA a pour atout de fournir des contenus délivrés par les différents experts du domaine, alors même qu'un rassemblement d'experts est impossible à mettre en œuvre dans le cadre d'une formation en «présentiel». Elle est en mesure de toucher un très grand nombre de formés, en limitant au maximum leurs déplacements et les dépenses correspondantes.

Dans ce diplôme « Autisme et Analyse Appliquée du Comportement », un tutorat approfondi est mis en place. Il est composé de lectures obligatoires et conseillées, des activités d'application (étude de cas, création de programme d'observation et de mesure, création de programme d'intervention). Ces activités sont encadrées par une Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence et une docteure en psychologie, Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence.

La profession d'analyste du comportement est encadrée par un code de déontologie et une certification en analyse du comportement. En France, l'Organisation Nationale des Professions de l'Analyse du Comportement (ONPAC) est une association à but non lucratif dont un des objectifs est de promouvoir l'analyse du comportement. Cette mise en avant des principes et techniques de l'analyse du comportement et en particulier de l'ABA (Applied Behavior Analysis) va de pair avec la nécessité de donner un cadre, des repères, tant aux professionnels qu'aux personnes recherchant un accompagnement par ces professionnels. L'ONPAC a donc créé un système de certification française (déjà existant au niveau international Board Certified Behavior Analyst/www.bacb.com).

Les formations dispensant des cours basés sur l'analyse du comportement doivent suivre un cadre précis théorique et pédagogique et peuvent être référencées au sein de l'ONPAC. Tout étudiant inscrit dans une des formations référencées par l'ONPAC et ayant atteint les critères de réussite dans le cursus de formation sera éligible à postuler pour pouvoir obtenir cette certification. Un nombre d'heures de théorie, de pratique et d'heures de supervision est nécessaire pour pouvoir être éligible à la certification qui consiste en un examen permettant d'être certifié en tant que professionnel en analyste du comportement. Il existe néanmoins trois niveaux de certification :

- ACC-A : Analyste du Comportement Certifié – grade A

L'analyste du comportement qui analyse, programme, coordonne et supervise les interventions fondées sur l'analyse appliquée du comportement. Il est responsable de ses interventions, de ses analyses, de ses programmes, de ses recommandations et des professionnels avec lesquels une supervision est contractualisée (ACC-B, TEC-C ou autre)

- ACC-B : Analyste du Comportement Certifié – grade B

Analyste du comportement qui exerce sous la supervision d'un Analyste du Comportement Certifié (ACC-A ou BCBA). Il remplit toutes les tâches d'un analyste du comportement, sous la supervision d'un Analyste du Comportement Certifié (ACC-A ou BCBA®)

- TEC-C : Technicien Comportemental Certifié – grade C

Il applique les programmes comportementaux établis par un Analyste du Comportement Certifié A et il effectue les tâches demandées et permises par celui-ci. Il intervient exclusivement sous la supervision et la responsabilité d'un Analyste du Comportement Certifié grade A.

Le DU International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement a pour ambition de proposer une formation du niveau ACC-B (Analyste du Comportement Certifié – Grade B) et est en cours d'habilitation par l'ONPAC.

Grâce à ce cursus de formation du Diplôme Universitaire International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement, les apprenants seront en mesure de décrire les particularités du fonctionnement autistique, de connaître les outils du diagnostic et de l'évaluation de ce fonctionnement. Pour les aspects d'insertion, ils sauront expliquer l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des personnes autistes pour favoriser leur autonomie dans la vie quotidienne et leur pouvoir d'agir. Ils seront en capacité d'identifier les ressources disponibles pour l'orientation et l'accompagnement en prenant en compte les spécificités et les besoins de la personne autiste dans le but d'être capable d'ajuster un accompagnement. Enfin, et c'est la spécificité de ce diplôme, les apprenants seront capables de concevoir et mettre en place des outils pour accompagner au quotidien une personne autiste, conduire un apprentissage ou gérer un comportement-défi dans la démarche de l'analyse appliquée des comportements.

Des séances d'accompagnement seront organisées avant de clôturer chacun des modules de formation. Ces séances, fixées au calendrier, se feront de manière collective avec une enseignante spécialisée en Analyse du Comportement. Ces séances ont un but de professionnalisation dans le sens où ces temps doivent d'approfondir les éléments théoriques vus lors des vidéos de formation en ligne, de pouvoir corriger les différents exercices d'application qui mettent en lien la théorie à la pratique. De plus, lors du module d'Activité d'application, les séances d'accompagnement ont pour but : la supervision individuelle des étudiants qui pendant les heures de réalisation d'activité d'application doivent mettre en pratique sur le terrain les principes de l'analyse du comportement et utiliser le superviseur comme une ressource pour ajuster au mieux les programmes d'intervention auprès des personnes qu'ils accompagneront durant leur activité d'application.

Le DU International a donc pour ambition de pouvoir permettre aux étudiants d'obtenir les connaissances théoriques nécessaires par le biais des enseignements en ligne et être en adéquation avec le nombre d'heures de formation théorique requis pour être habilité par l'ONPAC pour rendre la candidature éligible aux étudiants qui auront suivi le DU International. Les exercices d'application et les séances d'accompagnement ont quant à eux pour ambition d'obtenir les connaissances de savoir-faire et démarrer le processus de supervision dont un nombre requis de supervision professionnelle est nécessaire en sus d'une formation théorique pour pouvoir être éligible à la certification de l'ONPAC.

II – Composante porteuse du projet

UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Education

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

Université du nouveau Brunswick (convention location des modules)

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : IZAUTE, Marie

Statut : PU

Coordonnées : marie.izaute@uca.fr 04 73 40 62 55
UCA, UFR PSSSE, 34 avenue Carnot - TSA 60401- 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- IZAUTE Marie, PU Psychologie, Directrice adjointe de la Mission Autisme UCA
- VIAL Hélène, MCF, Directrice de la Mission Autisme UCA, référente UCA du programme national Astypie Friendly
- En cours de recrutement, MCF Psychologie
- LECLUSE Martine, professionnelle de la Fabrique, membre du COPIL UCA Astypie Friendly
- Un représentant administratif de la PUFADSA
- MOUSSET Stéphanie la responsable scolarité de l'UFR PSSSE

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- BECQUET Mélissa, Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence et une
- NUCHADEE Joëlle, Docteure en psychologie, Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence
- Une personne TSA impliquée dans une mission de formation

Un étudiant inscrit au DU International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Tout·e étudiant·e souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'autisme, en complément d'une formation	savoir lire et comprendre un texte en anglais licence validée
RE	Toute personne souhaitant améliorer ses compétences dans le domaine de l'autisme	
FC	Tout·e professionnelle·e souhaitant accroître ses compétences ou se spécialiser dans le domaine de l'autisme	
Public spécifique	Personnes autistes et entourage proche de personnes autistes	

Durée de la formation : 2 années universitaires, première année UE1 à UE5, 2^{ème} année UE6 à UE8 (avec en particulier un apport sur les pratiques professionnelles) ; 395 heures

Calendrier de la formation : septembre N à septembre N+2, examen en juin et/ou septembre N+1 et juin et/ou septembre N+2

Lieu de la formation : formation en ligne

Ouverture en formation initiale : oui

Ouverture en formation continue : oui

Tarif 1 (tarif plein)	4 700 € (A1 : 2 700 € et A2 : 2 000 €)
Tarif 2 (tarif UCA-EPE inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-
Année supplémentaire	2 000€

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 20 stagiaires par rentrée universitaire pour l'équilibre financier ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 30 apprenants par rentrée universitaire

Période d'inscription / de candidature : candidature sur eCandidat entre le 1^{er} et le 20 juin ; publication de la liste des admis en juillet ; inscriptions entre le 15 juillet et le 30 novembre.

Contact Scolarité : MENUISIER Malvina, 04 73 40 62 51, pufadsa.pssse@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation essentiellement destinée à la formation continue professionnelle peut aussi constituer un complément de formation initiale dans des filières comme la psychologie, la médecine, l'orthophonie, les Sciences de l'éducation, les STAPS...

La formation se fait en ligne en asynchrone, donc disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

L'ouverture du DU se fait du 1^{er} septembre de l'année N au 15 septembre de l'année N+2.

Les apprenants ont un accès permanent à des forums en ligne (un forum général pour le fonctionnement de la plateforme et un forum spécifique par module de formation) et des suivis professionnels « à distance » selon les dates planifiées précisées lors de la réunion de rentrée.

Une année supplémentaire pourra être autorisée pour achever la formation sur demande argumentée au jury.

La formation comporte 395 heures d'activité directe de formation qui se déclinent en 93 heures de suivi de cours à distance (33 modules incluant les vidéos de présentation des contenus par des experts du domaine), 30 heures d'accompagnement professionnel et 272h heures d'exercices professionnels (ex : analyse de vidéos avec grilles d'observation, constitution de fiches professionnelles d'intervention, rédaction de comptes rendus d'entretiens témoins...)

Les contenus de formation s'inscrivent en totalité dans les recommandations nationales de bonne pratique professionnelle [7 mars 2012 pour les enfants et 26 mars 2018 pour les adultes], et le public visé est celui désigné explicitement dans la Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : Autisme, DYS, TDAH, TDI garantir aux personnes des accompagnements de qualité et le respect de leurs choix :

https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/DP%20strat%C3%A9gie%20nationale%20TND%202023_2027.pdf

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MCCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances		
	Total	TD	Accompagnement pro	Exercices pro	Nature et durée de l'épreuve	Période d'examens	Coeff l'UE
UE 1 : Les particularités fondamentales des TSA MC-11 Étiologie et critères diagnostiques du spectre de l'autisme [01:57:00] MC-08 Développement typique et atypique (autisme) [02:27:00] MF-12 Troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte et troubles mentaux [02:47:39] MF-14 Spécificités sensorielles des personnes avec TSA [01:52:14] MC-04 Communication [00:56:00] MC-05 Comportements verbaux [00:51:18]	32h	11h	2h	19h	<u>Evaluation continue</u> : Chaque module est suivi d'un quiz qui dure 30 min. <u>Activités d'application</u> : 2 dossiers à rendre portant sur des études de cas Etude de 3 articles scientifiques : réponse à des questions ouvertes sur les articles	Sept à nov	1
UE 2 : Les principes de l'intervention éducative MC-02 Analyse Appliquée du Comportement et bases de la théorie comportementale [02:26:16] MC-19 Renforcement [03:07:17] MC-14 Façonnement et renforcement différentiel [01:11:55] MC-10 Enseignement par essais distincts [01:21:39] MC-18 Incitation, estompage et attention [01:26:52] MC-09 : P1--> Enseignement fortuit / P2 --> Communication alternative (PECS) [01:49:07] MC-03 Analyse de tâche et les enchaînements [01:07:57]	33h	16h	4h	13h	<u>Evaluation continue</u> : Chaque module est suivi d'un quiz qui dure 30 min. <u>Activités d'application</u> : 1 dossier à rendre portant sur des études de cas 5 jeux de rôle et mise en situation à filmer et soumettre	Nov à janv	1

UE 3 : Les TSA et la vie quotidienne MF-01 Activités Physiques et Sportives chez les personnes TSA [03:21:19] MC-01 Activités de la vie quotidienne [03:15:00] MF-04 Cohérence centrale : un monde de détails difficile à comprendre [03:59:58] MC-17 Habilités sociales [01:44:52] MF-05 Comportements-Défis : les comprendre et intervenir [03:59:40] MC-20 Sexualité [00:56:03]	51h	20h	4h	27h	<u>Evaluation continue:</u> Chaque module est suivi d'un quiz qui dure 30 min. <u>Activités d'application :</u> Rédaction d'un plan d'enseignement 1 mise en situation à filmer et soumettre Dossier à effectuer en groupe et à rendre en groupe sur une étude de cas Etude de 3 articles scientifiques : réponse à des questions ouvertes sur les articles	Janv à mars	1
UE 4 : Les TSA et l'évaluation MC-12 Evaluation du progrès [1:43:33] MC-13 Evaluation et analyse fonctionnelles des comportements [01:46:17] MF-06 Evaluation des TSA : le PEP-3 [01:01:24] MF-08 Psychomotricité fonctionnelle pour les personnes avec TSA [00:44:18]	30h	6h	4h	20h	<u>Evaluation continue:</u> Chaque module est suivi d'un quiz qui dure 30 min. <u>Activités d'application :</u> Etude de 3 articles scientifiques : réponse à des questions ouvertes sur les articles 3 dossiers à rendre portant sur des études de cas	Avril à mai	1
UE 5 : TSA et contextes de vie MF-02 Cadre Educatif Institutionnel [01:21:18] MC-15 Généralisation et maintien des apprentissages [00:58:38] MC-21 Soutiens visuels [01:26:00] MF-11 Stress parental des parents ayant un enfant avec un TSA [03:25:10] MF-12 TSA et enseignement supérieur [02:05:40] (en cours de modification)	30h	9h	4h	17h	<u>Evaluation continue:</u> Chaque module est suivi d'un quiz qui dure 30 min. <u>Activités d'application :</u> Etude de texte à rendre portant sur un ouvrage Etude de 3 articles scientifiques : réponse à des questions ouvertes sur les articles Etude de cas portant sur la rédaction d'un protocole d'accompagnement au près d'adultes porteurs de TSA	Sept à nov	1
UE 6 : TSA : les apports de la recherche MF-03 Cerveau social et TSA [02:36:46] MF-09 Imitation : son rôle dans le développement de l'enfant avec et sans TSA [03:33:53] MF-07 Intervention précoce en autisme et ESDM (Early Start Denver Model) [03:15:21] MF-10 ULIS et inclusion scolaire d'élèves TSA [02:29:53] MF-13 Cerveau prédictif et TSA [02:15:13]	39h	14h	2h	23h	<u>Evaluation continue:</u> Chaque module est suivi d'un quiz qui dure 30 min. <u>Activités d'application :</u> Etude de 10 articles scientifiques : réponse à des questions ouvertes sur les articles Etude de cas portant sur la mise en œuvre de l'ESDM Etude de cas portant sur la mise en œuvre du TEACCH en milieu scolaire Etudes de cas avec rédaction de plan d'enseignement portant sur les compétences d'imitation	Nov à janv	1

UE 7 : Déontologie et éthique	8h	3h	2h	3h	<u>Evaluation continue:</u> Chaque module est suivi d'un quiz qui dure 30 min. <u>Activités d'application :</u> 3 études de cas portant sur la résolution de dilemme éthique	Janv à mars	1
UE 8 : TSA : Rapport d'activité professionnelle	172h	14h	8h	150 h	Quiz de 30 min (QCM) <u>Activités d'application :</u> rédaction et mise en œuvre de plans d'enseignement sur un lieu d'application Rapport sur la pratique professionnelle (coef .5)	Mars à mai	2
TOTAL	395 h	93h	30h	272h			9

Chaque UE est évaluée par un quiz effectué en ligne sur le compte personnel de l'apprenant (30%) et des activités d'application (70%).
 La seconde session consiste en une étude de cas avec des questions ouvertes à l'écrit

III – Règles de délivrance du diplôme

L'évaluation des contenus est effectuée sous forme d'évaluation continue avec des quiz, des exercices d'application par UE et un rapport sur les pratiques professionnelles.

Le diplôme est délivré quand :

- Les UE 1 à 7 sur les contenus de la formation sont validées par une note moyenne au moins égale à 12/20.
- la note de l'UE 8 est au moins égale à 12/20.

Il n'y a pas de compensation entre les UE.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est mise en œuvre annuellement (pour les UE 1 à UE5 en juin de l'année N+1 et pour les UE 6 à 8 en juin de l'année N+2)

IV – Compétences acquises pendant la formation

Cf. annexes descriptif par UE

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire
BILODEAU Manon	Université New Brunswick (Canada)	Ergothérapeute		UE3	Ergothérapie	3h15
CHAMBRES Patrick	UCA	PR		UE3	Psychologie cognitive	6h00
CURBELIE Florian	Fondation Jacques Chirac	Educateur sportif		UE2	Activités Physiques et Sportives	1h45
DEGENNE Claire	Autisme Apajh Gironde		Docteure en Psychologie	UE1	Particularités sensorielles	2h00
DONAIS Sylvie	Université New Brunswick (Canada)	Psychologue	Docteure en psychologie	UE1 UE2 UE4	Psychologie	18h30
DOREAU Cécilia	SESSAD	Psychologue		UE5	Psychologie	7h00
DUTHEIL Sébastien	Fondation Jacques Chirac	Educateur sportif		UE2	Activités Physiques et Sportives	1h45
HENAUULT Isabelle	Université New Brunswick (Canada)	Docteure en psychologie	Psychologu e et sexologue	UE3	Psychologie / Sexologie	1h00

LEGER Nathalie	Université New Brunswick (Canada)	Psychologue	Superviseur e clinique	UE1 UE2	Psychologie (communication)	8h00
MOMIRON Dominique	Rectorat Clermont-Ferrand	IEN	IEN	UE5	Droit des personnes handicapées	1h00
NADEL Jacqueline	Hôpital de La Salpêtrière	DR CNRS		UE6	Psychologie	2h00
REVEILLE Coralie	SESSAD Montpellier	Psychomotricienne		UE4	Psychomotricité	1h00
ROCHON Emmanuelle	Professionnelle indépendante	Psychologue	Psychologue TCC	UE4	Psychologie de l'évaluation	1h00
ROGE Bernadette	Université de Toulouse	PR		UE6	Psychologie	3h30
SAITOVITCH Ana	Hôpital Necker	CR	Chercheure	UE6	Cerveau social	2h30
SAPEY-TRIOMPHE Laurie-Anne			Chercheure	UE6	Cerveau prédictif	4h30
SIMONEAU Aurélie	Rectorat Clermont-Ferrand	Professeure des écoles	Conseillère pédagogique	UE6	Sciences de l'éducation	2h30
VULSER Hélène				UE1	Psychiatrie	6h00
WILLAYE Eric	Université de Mons (Belgique)	Docteur en psychologie	Responsable du SUSA (Université de Mons, Belgique)	UE3	Psychologie	4h00
BECQUET Mélissa	Master de l'Université de Lille	Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence.		UE1 à 8	Activités d'application et suivi d'accompagnement professionnel	136h00
NUCHADEE Joelle	Doctorat de l'Université de Lille	Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence.	Docteure en psychologie	UE1 à 8	Activités d'application et suivi d'accompagnement professionnel	136h00

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 10 heures

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 382 heures

Les contenus sont délivrés par les différents experts dont certains internationaux du domaine.

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- IZAUTE Marie, PR Psychologie ; directrice adjointe Mission Autisme UCA
- NUCHADEE Joëlle, Dr Psychologue
- BECQUET Mélissa, Psychologue
- MONDILLON Laurie, MCF psychologie.
- SILVERT Laetitia, MCF HDR psychologie

VII – Modalités d'admission

Examen par la commission d'admission (responsable du diplôme et deux intervenants de la PUFADSA) d'un dossier de candidature comprenant :

- CV complet
- Attestation niveau licence
- Texte décrivant le projet professionnel et déclinant des arguments en faveur d'une inscription dans le Diplôme d'Université International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement.

Possibilité d'un entretien par visioconférence.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Dossier en cours

Avis du Conseil de Gestion de la composante : favorable à l'unanimité le 21/03/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 09/04/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL de l'UFR PSSSE en visioconférence

Séance du 21 mars 2024

Approuvé le

Président : Jean-Claude CROIZET, Directeur de l'UFR PSSSE

Secrétaire de séance : Séverine AUZARY-PEYRTON, Responsable administrative à l'UFR PSSSE

Membres présents :
Enseignants-chercheurs :

Michael DAMBRUN
Céline DARNON
Sylvie DROIT-VOLET
Marie IZAUTE jusqu'à 10h55
Alain MEOT
Armelle NUGIER

Personnel BIATSS :
Stéphanie MOUSSET
Sylvie PAGES

Étudiants :
Sarah SEMLANE

Personnalités extérieures :

Procuration :
Marie IZAUTE à Céline DARNON à partir de 10h55
Laure DESCHARNES à Céline DARNON
Thomas WEIBEL à Armelle NUGIER

Excusés :
Stéphanie TINAYRE

Invité(e) :

Jean-Claude CROIZET ouvre la séance à 10h30.

III- Vote relatif à la création du DUI : Diplôme Universitaire International « Autisme et approfondissement de l'analyse appliquée du comportement »

Jean-Claude CROIZET présente la demande de création du diplôme universitaire international (DUI) « Autisme et approfondissement de l'analyse appliquée du comportement » portée par Marie Izaute. Il lui cède la parole.

Marie Izaute précise que le DU « autisme et fonctionnements particuliers » a été créé il y a 2 ans. Outre, la formation proposée par la PUFADSA et le DU, il est proposé à travers ce DUI une analyse appliquée du comportement.

Ce DUI est créé en partenariat avec l'Université du New Brunswick – Canada. Elle précise que la France est en retard dans ce domaine ce qui justifie que ce DU soit international et en partenariat avec le Canada.

L'objectif est d'utiliser les modules de la PUFADSA et d'ajouter de nouveaux modules composés de nombreux exercices d'application.

Ce DUI permettra aux titulaires d'accéder à la certification proposée par l'ONPAC (Organisation Nationale des Professions de l'Analyse du Comportement).

Ce DUI se déroulera sur 2 années pour un coût de 4700€/étudiant.e.s au total. L'évaluation se fera en contrôle continu.

Sylvie Droit-Volet demande si la formation sera uniquement francophone ou si des enseignements se feront en langue anglaise.

Marie Izaute répond que les modules canadiens ont été traduits en français et les modules créés par l'UCA dans le cadre de la PUFADSA sont en français également. Il n'y aura que des étudiant.e.s francophones et ils seront tous inscrits en France mais avec une reconnaissance auprès de l'Université du New Brunswick – Canada.

Sylvie Droit-Volet regrette que ce DUI ne permette pas d'inclure des pays non francophones qui sont très souvent en retard sur la prise en charge de l'autisme.

Marie Izaute répond que la PUFADSA a noué de nombreux partenariats (via des conventions avec la Fondation Orange) avec l'Algérie, la Tunisie, la Côte d'Ivoire.

Armelle Nugier demande s'il y a un numérus clausus et une sélection. Elle demande également si les étudiant.e.s de l'UFR bénéficient d'un accès facilité.

Marie Izaute répond par la négative. Le DUI devant être autofinancé, le tarif ne peut être réduit. Elle ajoute que le volume minimum pour l'ouverture est fixé à 20 étudiant.e.s et maximum à 30 étudiant.e.s.

Son ouverture est prévue au 01/09/2024 et en cas d'effectifs insuffisants reportée au 01/09/2025.

Elle ajoute que ce sera la seule formation sur l'autisme adossée à une Université en France et pour un coût très inférieur aux formations proposées dans le secteur privé (autour de 6 000€).

Jean-Claude CROIZET remercie vivement Marie Izaute d'avoir succédé à Patrick Chambres et de poursuivre et développer le travail engagé autour de l'autisme. Il ajoute que tout le monde est convaincu de l'intérêt de ce projet et invite le Conseil à le soutenir.

Il soumet au vote du Conseil le projet d'ouverture du DUI « Autisme et approfondissement de l'analyse appliquée du comportement ».

Approbation à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

La Secrétaire de séance



Séverine AUZARY-PEYRTON

Le Président de séance



Jean-Claude CROIZET

Extrait du PV du Conseil de l'UFR 21 mars 2024